La promotion du 14-juillet de la Légion d'honneur : Line Renaud, Alain Fischer, Jean Castex, Jean-Michel Blanquer, Serge Klarsfeld…

14/07/2022 à 8h17



Cette promotion a distingué 329 personnes: 270 chevaliers, 39 officiers, 14 commandeurs, trois grands officiers et trois grand-croix.

Serge Klarsfeld, cofondateur de l'association des *Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, et Line Renaud, cofondatrice de Sidaction, font partie de la promotion du 14-Juillet de la Légion d'honneur publiée jeudi 14 juillet au Journal officiel. Serge Klarsfeld est élevé à la plus haute distinction, celle de grand-croix. Avocat et historien, il est aussi ambassadeur honoraire de l'Unesco pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste. Son épouse, Beate Klarsfeld, de tous ses combats, y compris la traque des anciens nazis, est promue « grand officier ». Line Renaud accède elle aussi au rang de grand-croix, de même que Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre.

L'immunologue Alain Fischer, président du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, est fait « grand officier », tandis que le titre de commandeur revient à

Véronique Cayla, présidente de l'Académie des César. La journaliste Claire Chazal devient « officier », tout comme Catherine Pégard, présidente du Château de Versailles. La comédienne Marlène Jobert et la chanteuse Rhoda Scott sont faites « chevalier ».

Le titre de commandeur revient à Jean Castex, ancien Premier ministre, ainsi qu'à Roselyne Bachelot et Jean-Pierre Chevènement, anciens ministres. Les anciens ministres Jean-Michel Blanquer, Françoise Parly et Jean-Yves Le Drian sont de leur côté faits « officier ».

Dans les sports, sont nommés chevalier Luis Fernandez, ancien footballeur international, Fabien Galthié, sélectionneur du XV de France, ou encore Annick Hayraud, manageuse de l'équipe de France féminine de rugby à XV. Enfin, le pilote de moto Fabio Quartararo, pilote de moto champion du monde de vitesse, et le pilote automobile Sébastien Ogier, champion du monde de rallye, deviennent chevaliers à titre exceptionnel.

Le Point